

Assemblée Générale 2018
Association Viniyoga Champagne
22 septembre 2018

25 personnes présentes, 18 pouvoirs donnés. Au total 43 adhérents présents ou représentés. L'assemblée peut délibérer valablement.

Les membres du CA sont tous présents sauf Camille Pinault excusée.

La séance est ouverte à 14h35 et l'ordre du jour est rappelé :

- 1- Rapport financier
- 2- Bilan des activités de l'année passée
- 3- Rapport moral
- 4- Nouvelles orientations proposées
- 5- Elections au Conseil d'Administration
- 6- Questions diverses

Bienvenue à nos invités qui ont manifesté leur intérêt pour l'association : "Graines de yogi", "La petite salle", et une association de professeurs de Châlons.

Il est rappelé à l'assemblée les consignes concernant le droit de vote. Les procurations sont attribuées après avoir été recensées.

1) Rapport financier

Lecture, commentaires et vote. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

2) Bilan des activités de l'année passée

Le CA s'est réuni 1 fois par trimestre. Catherine Filliot en a assuré la présidence, Philippe Filliot la vice-présidence, Vincent Beutraut la trésorerie, Marie Ronsse et Camille Pinault le secrétariat, Marie-Christine Pinault et Marie Ponroy se partageant les autres fonctions.

- **Le forum des associations** les 23 et 24 septembre 2017. Nous l'avions déjà évoqué l'année dernière, puisque l'AG s'était tenue après le forum. Cette manifestation a lieu tous les 2 ans.

- **L'atelier de Yoga-Nidra**, le 14 octobre 2017 à la Maison de quartier 3 Piliers, animé par Isabelle REDON, a rencontré du succès, puisqu'il a été complet.

- **L'atelier de KUNDALINI Yoga**, le 18 novembre 2017, animé par Camille BERDIN. a été suivi par 16 personnes. La découverte de cette pratique a enthousiasmé plusieurs personnes, d'autres moins.

- **Le stage YOGA et ENFANTS/ADOLESCENTS**, le 9 décembre toute la journée à la MVA, proposé par Laurence Mucha du RYE, a été complet lui aussi, avec une trentaine de personnes, le maximum autorisé dans la salle.

Une intervenante compétente et agréable, une bonne ambiance, bref un très bon moment, de l'avis de tous.

- **L'atelier de pratique** de yoga, portant sur la salutation au soleil, animé à nouveau par Isabelle Redon, le 27 janvier 2018, à la Maison de Quartier 3 Piliers. 12 personnes.

- **La soirée-conférence sur la spiritualité (dans le yoga, le christianisme, le judaïsme, l'islam)**, le 3 février 2018. Complet 50 personnes.

La parole est donnée à Philippe qui a animé cette conférence. Il est important aujourd'hui de développer des espaces de dialogue et de partage entre les cultures.

- **Un atelier YOGA et VIOLE DE GAMBE** donné par Philippe FILLIOT à la pratique de yoga et Catherine JEAN à l'instrument, le 17 mars 2018.

Cet atelier a beaucoup attiré, puisqu'il a été complet, et les participants ont grandement apprécié l'association du yoga avec des temps musicaux, à des moments choisis de la pratique. La musicienne se dit prête à recommencer. Si un professeur veut bien guider, pour remplacer Philippe pris par d'autres obligations, on peut envisager un nouvel atelier de ce type.

Dans l'assemblée une proposition est faite par Elodie qui est musicienne et stagiaire en formation de professeurs, et qui est en contact avec des musiciens, pour mettre en place un nouvel atelier Yoga/musique, avec d'autres instruments.

- L'atelier **sophrologie**, le 26 mai 2018, animé par Frédérique Maurice, sophrologue, à la Maison de quartier 3 Piliers, a intéressé une dizaine de personnes.

La présidente en profite pour souligner la chance que nous avons, à l'Association Viniyoga Champagne, d'avoir à disposition cette maison de quartier 3 piliers, où nous faisons la plupart de nos ateliers. La salle est très belle, confortable, le directeur est accueillant, on se sent dans un esprit véritablement associatif dans cette maison.

- La traditionnelle **rando** a eu lieu dans les bois de Merfy le 9 juin. Un très grand succès cette année (50 personnes), qui nous a un peu dépassé pour l'organisation, mais tout s'est très bien passé. Merci à Laure et Didier d'avoir mis à notre disposition leur jardin pour le pique-nique qui a suivi pour certains. La pratique dans une clairière a été appréciée également. Nous avons eu l'honneur d'avoir comme invité un monsieur d'origine indienne en séjour à Reims.

- **La fête internationale du yoga** le 21 juin 2018. Cette année au parc de la Patte d'oie, car le parc de Champagne initialement prévu était fermé. 35 personnes, pratiquants habituels ou nouveaux, se sont initiés à une pratique de yoga guidée de façon collégiale par les élèves en formation de professeurs.

- **La formation ETY VINIYOGA 2017/2021** a terminé sa 1ère année et entame sa 2ème année. Il y a toujours 21 stagiaires, nombre plafond fixé par les organisateurs pour maintenir de bonnes conditions.

3) Rapport moral

Nombre d'adhérents 2017/2018 : 102 (stable).

LE MOT DE LA PRESIDENTE

La présidente constate la dynamique particulière de l'association cette année, avec beaucoup de monde pour certaines activités, qui ont même un peu dépassé les organisateurs parfois. L'engouement pour le yoga, ainsi que la mise en place de la

formation avec de nouvelles personnes très motivées, en est probablement la cause. Elle souligne que nous sommes heureux de constater qu'une "relève" est présente, car on transmet pour un jour confier à d'autres (nos élèves) cette connaissance qui ne nous appartient pas. Malgré cette excellente santé, donc, elle propose une évolution de l'association qui va être développée juste après le vote du rapport moral.

VOTE DU RAPPORT MORAL :Le rapport moral, comprenant le bilan de l'année passée et le mot de la présidente, est ensuite voté et approuvé à l'unanimité.

4) Nouvelles orientations proposées

Un document est distribué à l'assemblée, qui analyse les constats du fonctionnement actuel, et les propositions d'évolution par rapport à ces constats.

Il en ressort, dans le mode de fonctionnement actuel, une charge de travail lourde pour les dirigeants, et un type de fonctionnement rigide et pyramidal qui n'est plus adapté à notre temps. Notamment le programme est conçu par quelques personnes seulement, et bouclé un an à l'avance. Le système d'information (envoi de mails à domicile) est lourd et contraignant, et génère chez les adhérents une certaine passivité. Les usagers se voient contraints d'adhérer pour participer aux activités, dans une logique "d'appartenance" à un groupe en quelque sorte. Ces modes de fonctionnement ne semblent plus adaptés à l'esprit participatif, collaboratif, et à la liberté de choix et d'engagement des personnes vers lesquels notre société évolue à l'heure actuelle. Au sein de l'association, nous avons hérité de ce mode de fonctionnement que nous n' avons pas remis en cause depuis 3 ans, mais une évolution devient maintenant nécessaire.

Dans ce sens il est alors proposé :

L'association deviendrait une **association de professeurs qui proposerait des activités, ateliers ou conférences ouvertes à tous, pratiquants et professeurs**. L'adhésion serait gratuite. Les ateliers seraient un peu plus chers qu'actuellement. Il n'y aurait plus de programme préétabli sur l'année entière. Les propositions d'activité viendraient autant des professeurs que des membres du bureau, lors de rencontres proposées 2 fois par an à tous, pratiquants ou professeurs, et selon les propositions de tous.

En conséquence,

Le nombre d'adhérents serait réduit, donc la gestion simplifiée. En effet le dynamisme d'une association ne se mesure pas au nombre d'adhérents, (on en a la preuve cette année, l'effectif étant resté stable et l'association plus vivante). Le but d'une association n'est pas d'augmenter le nombre d'adhérents mais de faire vivre les objectifs qu'elle se donne. On espère ainsi une participation plus collégiale, davantage d'échanges, des usagers moins passifs, une plus grande liberté offerte aux usagers comme aux organisateurs. L'information serait accessible aux usagers par plusieurs voies : par les professeurs, par la consultation plus active et régulière du site, par facebook. Ces nouveaux vecteurs d'information sont plus directs, plus rapides, plus souples, plus adaptés aux modes d'information actuels, et requièrent une démarche plus volontaire de la part des usagers.

La parole est donnée aux adhérents pour commentaires : Elodie Hemmer évoque le fonctionnement en "cercles-projets" du collectif Colibris Rémois dont elle est membre, qui va tout à fait dans le sens des orientations proposées ici, vers un modèle dit "de gouvernance partagée". D'autres exemples sont donnés par des

personnes dans l'assemblée. Quelques questions sont alors posées, des précisions sont données. Plusieurs personnes approuvent oralement cette évolution qui correspond selon elles à un besoin.

La parole est ensuite donnée aux membres du bureau, pour faire connaître les intentions de chacun avant le vote. La présidente exprime sa décision de se retirer dans le cas où le fonctionnement actuel se poursuivrait. Les autres membres du bureau expriment un à un leur souhait de cette évolution également, pour poursuivre leur engagement.

VOTE DES NOUVELLES ORIENTATIONS

- CONTRE : 0
- ABSTENTIONS : 2
- POUR : 41

Au résultat du vote, l'évolution de l'association est donc approuvée.

Rendez-vous est donc donné aux nouveaux adhérents **le 6 octobre pour une AGE**, assemblée générale extraordinaire, afin de modifier les statuts de l'association, conformément à la réglementation des associations. Une convocation leur parviendra dans les jours à venir.

5) Elections au Conseil d'administration.

- Vincent BEAUTRAIT, Marie RONSSE et Philippe FILLIOT sont en cours de mandat depuis l'an dernier.
- Catherine FILLIOT, Marie PONROY, Marie-Christine PINAULT et Camille PINAULT arrivent en fin de mandat.

Catherine FILLIOT et Marie-Christine PINAULT se représentent.
Marie PONROY et Camille PINAULT ne renouvellent pas leurs fonctions.
Carine AUXIRE et Nadine PEZANT proposent leur candidature.

Carine AUXIRE, Catherine FILLIOT, Nadine PEZANT et Marie-Christine PINAULT sont élues à l'unanimité.

Les nouveaux membres du Conseil d'Administration sont donc :

- Carine AUXIRE
- Vincent BEAUTRAIT
- Catherine FILLIOT
- Philippe FILLIOT
- Nadine PEZANT
- Marie-Christine PINAULT
- Marie RONSSE

6) Questions diverses

Activités retenues pour le 1er trimestre :

- Un atelier Méditation de pleine conscience avec Luc Petton, chorégraphe, le 17 novembre.
- Une conférence de Philippe Filliot le 1er décembre, sur le viniyoga et le yoga occidental.
- Un atelier enfants par Marie Ponroy le 19 janvier

Le CA va se réunir très prochainement pour mettre en place de nouveaux projets, pour le reste de l'année.

La parole est donnée à Philippe, au sujet de la formation de professeurs. Il a proposé en effet récemment aux professeurs, de donner des cours individuels aux élèves en formation. Plusieurs d'entre eux y ont répondu favorablement. Cela permettra aux stagiaires d'expérimenter un enseignement individualisé du yoga, ceci sans obligation ni pour les professeurs ni pour les stagiaires, et sans engagement quant au nombre de séances, à leur durée ou à leur contenu. Cela permettra aussi une participation, de la part des professeurs déjà certifiés, à la formation des futurs enseignants et donc à la transmission du yoga.

La parole est donnée à nos invités : les associations "graines de yogi" à Reims, "La petite salle" à Reims, et une association de professeurs de yoga de Châlons, "Chemins d'éveil", sont présentées par leurs représentants. Nous sommes ouverts à toute collaboration éventuelle. Bienvenue à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne n'ayant de remarques ou questions à ajouter, la séance est levée à 16h30.

Le verre de l'amitié est servi à la suite. Un toast est porté à la "nouvelle" association, et au bébé de Marie qui va bientôt voir le jour !

Fait à Reims, le 23 septembre 2018,

Marie RONSSE, secrétaire.
Catherine FILLIOT, présidente.